Moulézan Info

http://blog-mairiemoulezan.com

N° 82

Avril 2016

LES DATES A RETENIR 13

- ***Samedi 2***
  Concert au foyer.
- ***Mercredi 6***
  Réunion club 3° âge.
- ***Jeudi 7***
  Ramassage encombrants
- ***Vendredi 8***
  Lavage du village
- ***Vendredi 15***
  Début des vacances de printemps.
- ***Dimanche 17***
  Journée de l'asperge et chasse aux œufs.
- ***Mercredi 20***
  Réunion club 3° âge.
- ***Dimanche 24***
  Journée taurine animée par « Lou biou di Leins »

Proverbe

« Ne croyez pas que l'hiver a atteint sa fin, tant que la lune d'avril n'ait accompli son plein. »

Le mot du maire

L'ancien Préfet souhaitait que l'ensemble des communes de Leins Gardonnenque, trop peu nombreuses pour rester seules et ensemble (La population totale est inférieure à 15 000 habitants), rejoignent Nîmes Métropole située sur son bassin de vie. De nombreux élus - des deux côtés - se sont soulevés contre cette proposition, dont les présidents respectifs des deux collectivités. Mais le tribunal administratif, sollicité par le nouveau Préfet (En place depuis le 1er janvier), en a décidé autrement. Il a tranché en faveur des services de la Préfecture en rejetant la demande de dérogation pour Leins Gardonnenque. Le premier janvier 2017, Moulézan fera donc partie de l'Agglomération de Nîmes. Avec mes collègues élus des communes de notre communauté, nous avons lutté jusqu'au bout pour qu'il en soit autrement…. Sans succès.

Désormais, il faut regarder l'avenir. Nous avons quelques mois pour négocier au mieux cette « fusion » et préserver tout ce qui a été construit, acquis, ainsi que les emplois créés. Nous avons eu des promesses orales de l'Agglo et de la Préfecture; il s'agira de les concrétiser dans les actes et nous nous y emploierons avec la même énergie. Je vous tiendrai informés de l'évolution de ces négociations très importantes pour l'avenir de notre village.

Le Préfet a pris, ces jours-ci, une décision que je réclamais depuis plusieurs années: Interdire par un arrêté préfectoral la tenue des « rassemblements festifs à caractère musical » (C'est comme cela qu'on appelle les raves parties en haut lieu !) sur l'ensemble du bois des Leins entre le 1er avril et le 30 octobre. Ainsi, les gendarmes pourront procéder à des mises en garde à vue et saisir le matériel. C'est un bon début et cela devrait faire réfléchir les organisateurs de ces manifestations qui nuisent à tout le monde. Une campagne de presse informera largement de cette décision.

Les beaux jours arrivent. Ne manquez pas les diverses manifestations de ce mois d'avril: Un formidable concert de Olympe Assohoto (Une ancienne candidate de l'émission « The voice ») qui chante le blues, la journée de l'asperge avec une chasse aux œufs pour les enfants et la manifestation taurine organisée par le club taurin de Moulézan. Il y en a pour tous les goûts !

Bonnes vacances à tous les écoliers. Très cordialement. Pierre Lucchini

Traditions: Le 1er avril

Le 1er Avril, on fait des farces, on fait des blagues, on colle dans le dos un poisson d'avril, ou on voit des fausses informations à la télé ou dans les journaux. Mais pourquoi le 1er avril et non le 15 février ou le 30 mai ? On raconte que jusqu'en 1564 ,l'année commençait le 1er avril. C'est cette année que le roi Charles IX décida de modifier le calendrier. L'année commença donc le 1er janvier et, comme de nos jours, on se souhaita une bonne année et on se fit des cadeaux; Quand arriva le 1er avril, quelques petits farceurs eurent l'idée de se faire encore des cadeaux puisque c'était à cette date que l'on se faisait des cadeaux, avant. En tous bons farceurs, ils décidèrent de faire des farces et des blagues le 1er avril.

Et la tradition d'épingler un poisson en papier dans le dos le 1er Avril me direz vous ? Ne manquant pas d'imagination, ces Messieurs se dirent que la pèche étant interdite en cette période de l'année (C'était en effet la période de reproduction des poissons.), certains eurent l'idée de faire des farces aux pécheurs en jetant des harengs dans la rivière. En faisant cela ,certains auraient criés »poisson d'avril !». La coutume du « poisson d'avril « était née. De nos jours ,on ne jette plus de harengs dans l'eau douce mais la coutume fut d'épingler un poisson en papier dans le dos des personnes, ce qui fait rire l'entourage…..

Le coin des associations

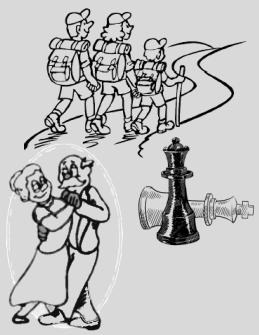

- ***Moulézan Rando:*** *Dimanche 3 avril une rando est organisée en partenariat avec la miellerie de Clairan. Rassemblement devant le café de la poste à Moulézan à 9h00 pour regagner le départ de la randonnée (l'Elevage de la courme à St Benezet.)*

- ***Création d'un club de joueurs d'échecs:*** *Avis à tous les amateurs de ce jeu, petits et grands, jeunes et moins jeunes, un club peut voir le jour à Moulézan….. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.*

- ***Club du 3ème âge « A cœur joie »:*** *Réunions les mercredis 6 avril et 20 avril au foyer. Repas offerts.*

Cinéma

« Les Tuches 2» - Moussac 09/04 à 20h30.

Les aventures de la famille Tuche aux USA…. Hilarant.

« La vache » - Parignargues 16/04 à 20h30 et Saint-Mamert 30/04 à 20h30

Fatah, petit paysan Algérien n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline, qu'il rêve d'emmener à Paris, au salon de l'Agriculture. Lorsqu'il reçoit la précieuse invitation devant tout son village ébahi, lui qui n'a jamais quitté sa campagne, prend le bateau direction Marseille pour traverser toute la France à pied. .L'occasion pour Fatah et Jacqueline d'aller de rencontres en surprises et de vivre une aventure humaine faite de grands moments d'entraide et de fous rires. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.

Cinéma : 5€

« Zootopia» en 3D - Sauzet 23/04 à 20h30.

Zootopia est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls les animaux y habitent ! Dans cette incroyable métropole, chaque espèce animale cohabite avec les autres. Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer chez les gros durs en uniforme, surtout quand on est une adorable lapine. Bien décidée à faire ses preuves, Judy s'attaque à une épineuse affaire, même si cela l'oblige à faire équipe avec Nick Wilde, un renard à la langue bien pendue et véritable virtuose de l'arnaque .

Théâtre-Spectacles

Olympe Assohoto & The blues fellows - Concert - Moulézan samedi 02/04 à 21h00

Accompagnée de ses deux musiciens, Olympe nous transmet toutes ses émotions à travers une voix unique. Cette chanteuse reprend des chansons connues mais elle possède également quelques compositions personnelles. Participante à l'émission "The Voice" en 2015, elle a su mettre en avant son talent et se faire connaître du grand public.

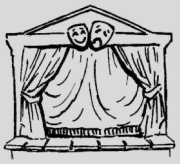

Spectacles: 3€ - gratuit pour les enfants et étudiants. carte abonnement de 5 pl: 10€

« L'autoportrait » La Rouvière vendredi 08/04 à 21h00

C'est l'histoire étonnante d'une artiste nommée Lola Lalo et de son autoportrait. La présentation de son œuvre lors d'un vernissage ne va pas se dérouler comme prévu. En effet, son oeuvre va prendre vie et s'instaure alors un dialogue entre les deux femmes. Tout au long du spectacle, elles vont se révéler être très différentes, et leur relation va alterner entre complicité et rivalité.

« Hommage à Brel » Domessargues vendredi 15/04 à 21h00

Bernard Alexandre est un artiste à part entière. Il reprend des chansons de Jacques Brel. Il a travaillé plus de 12 ans et fait 1200 spectacles pour arriver aujourd'hui à une ressemblance presque parfaite du célèbre chanteur. C'est un hommage que lui rend Bernard Alexandre en faisant vivre ou revivre aux spectateurs les adieux du chanteur lors du concert à l'Olympia en 1966.

« Tiravol » - Montagnac dimanche 24/04 à 21h00 en plein air

Deux personnes sont sur scène pour effectuer un numéro d'acrobaties aériennes avec un mélange de danse et de théâtre. Ce spectacle mélange plusieurs disciplines puisque ce sont les artistes qui ont crée l'agrée sur lequel ils évoluent pendant la représentation. On a du mât chinois, des barre fixes mais également des fil-de-féristes. Le spectateur est transporté dans un univers de fête et de liberté.

Avec le concours de la Communauté de Communes.

La vie du village

FETE DE L'ASPERGE

Le **dimanche 17 avril l'association Loisirs Boules Animation organise une journée autours de l'asperge .**

Vente d'asperges de producteurs locaux. Repas à base d'asperges (**inscriptions sur place).** Concours de boules.

A cette occasion la mairie invite les enfants à une chasse aux œufs géante à partir de 11h ! Venez avec vos paniers!

La journée se déroulera au foyer et sur le parvis de la mairie.

Infos Mairie

☎ 04 66 77 87 94 mairiemoulezan@ wanadoo.fr

Prochain ramassage des encombrants le jeudi 5 mai 2016… Prévenez la mairie.

Attention, seules les marchandises que vous ne pouvez transporter dans une voiture seront récupérées (frigo, matelas, objets encombrants, etc….). Déposez vos encombrants devant votre domicile, sur la voie publique.

Accueil de loisirs de la Communauté de Communes (3-12 ans) pendant les vacances de printemps: Du lundi 18 au vendredi 29 avril à Moussac. Inscriptions jusqu'au 8 avril au 04.66.63.14.36 ou à la communauté de communes (4 rue Diderot à St Geniès)

Le cartoguide Leins Gardonnenque est en vente à l'Agence Postale Communale et à la Communauté de Communes au prix de 5 €. Il détaille tous les sentiers de randonnées qui sillonnent le massif du bois des Leins et les territoires des 14 communes de Leins Gardonnenque.

Fissures: Vous êtes nombreux à avoir constaté la présence de fissures sur les murs de votre habitation. En 2014, le Maire avait demandé que la commune soit classée en catastrophe naturelle pour ce phénomène. La réponse de l'Etat avait été négative.

Il faut insister et recommencer, mais être encore plus nombreux à constituer des dossiers (Photos des fissures, descriptions, lettre adressée au maire lui demandant d'entreprendre les démarches pour obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune (Modèle sur internet ou à la mairie). Les dossiers sont à déposer en mairie avant la fin du mois de mai.

Taxes communales: Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des taxes communales en 2016 (Taxe d'habitation: 10%; Taxe sur le foncier bâti: 14%; Taxe sur le foncier non bâti: 50%). Il se peut que ces impôts locaux augmentent en 2016, mais cela sera dû alors à une augmentation du taux départemental sur le foncier bâti. En comparaison avec les communes de même importance, Moulézan reste parmi celles où les habitants paient le moins d'impôts locaux.

⇨Des informations qui intéressent l'ensemble de la population peuvent être diffusées sur le panneau lumineux qui se situe au centre du village. Contacter la mairie.

⇨Il est interdit de déposer des déchets de tous types sur les terrains communaux, en particuliers les déchets végétaux. Vous pouvez les brûler par petites quantités jusqu'au 15 juin.Contacter la mairie si problèmes.

Infos en mairie

Petites annonces

- Lit en pin en 140. état neuf Prix : 80 euros. Contact : 04.66.77.86.38
- Fauteuil de bureau avec accoudoirs couleur noire. Valeur neuf : 70€ A vendre :35€. Contact : 06.86.54.65.09
- Table ronde 120 de diamètre avec rallonge. 200€ à débattre. Contact : 04.66.77.86.19

Les menus d'avril à la cantine de Domessargues

En mars, les fruits er légumes de saison sont l'artichaut, la laitue et le kiwi. On découvrira les lentilles corail et les lentilles blondes.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
04 au 08	*Macédoine mayonnaise* *Poulet façon poule au pot* *Lozère vache* *Fruit de saison*	*Coleslaw* *Macaronnade de bœuf* *Emmental à la coupe* *Liégeois vanille*	*Mélange incas et dés de fêta (frisée, tomates, radis, maïs)* *Colombo de porc* *Semoule* *Yaourt aromatisé*	*Tarte au fromage* *Filet meunière et citron* *Choux fleur en béchamel* *Edam* *Fruit de saison*
11 au 15	*Betteraves vinaigrette* *Gardianne de taureau* *Riz aux oignons* *St marcellin à la coupe* *Fruit de saison*	*Carottes râpées* *Sauté de dinde au jus* *Epinards à la crème* *Cabécou* *Laitage Duo de Lozère*	*Salade de haricots verts* *Galette de Tofu indienne* *Purée de lentilles corail* *Petit suisse aromatisé* *Fruit local*	*Salade verte et dés d'emmental* *Parmentier de morue* *Compote*

Vacances de printemps du vendredi 15 avril après la classe au lundi 2 mai matin…. Bonnes vacances à tous !

JOURNEE DU LIVRE ET DES MOTS

C'est encore loin, mais sachez-le pour réserver cette date sur vos agendas. La prochaine journée du livre et des mots organisée par la communauté de communes aura lieu cette année à Moulézan le dimanche 9 octobre. Le thème en sera LA BANDE DESSINEE. Plusieurs auteurs seront présents et vous pourrez faire dédicacer leurs œuvres. Il y aura aussi beaucoup d'ateliers ayant pour thème l'écriture et la BD.

Vendredi 31 mars et Jeudi 1er avril, à Nîmes, la librairie spécialisée dans la vente de BD « La Bulle » propose 15 titres d'albums de BD au prix unitaire de 1 €… Ca ne se manque pas ! Adresse: 2 rue Régale à Nîmes (sur la place de la Mairie).

Pour les mamans (ou les papas) cuisinières, voici deux recettes à base d'asperges (que vous pourrez acheter le dimanche 17 avril à Moulézan au meilleur prix…) très facile et très rapides… Bon appétit !

● Gratin d'asperges au jambon

Temps de préparation : 10 minutes. **Temps de cuisson :** 10 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes): 500 g d'asperges-4 tranches de jambon- 50 g de fromage râpé
Pour la béchamel : 15 g de farine-30 g de beurre– 25 cl de lait
Pour l'assaisonnement : sel, poivre. Facultatif : noix de muscade râpée, paprika, piment doux en poudre…

Recette: Préparez la Béchamel : Dans une casserole, faites fondre le beurre. Ajoutez la farine avant que le beurre ne roussisse et formez une pâte homogène. A feu doux, ajoutez progressivement le lait (tiède) sans cesser de remuer.
Portez quelques secondes à ébullition, puis baisser à feu doux. Salez, poivrez et complétez éventuellement de noix de muscade, paprika ou piment doux en poudre. Continuez de remuer et laisser cuire 10 minutes environ jusqu'à obtenir une consistance plus épaisse.
Préchauffez votre four position grill à 200°C. Roulez 4 ou 5 asperges dans chaque tranche de jambon. Déposez-les au fond d'un plat à gratin et nappez de sauce. Recouvrez de fromage râpé. Faites cuire au four quelques minutes, jusqu'à obtenir un beau gratin.
Servez 1 ou 2 rouleaux par personne, accompagné d'une salade verte, en entrée ou en plat principal.

● Croustillants aux asperges

Temps de préparation : 10 minutes. **Temps de cuisson :** 10 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes) : 4 feuilles de brick-200 g d'asperges vertes fraîches-4 fines tranches de jambon salade-huile-sel, poivre–vinaigre.

Recette: Faites cuire les asperges vertes à la vapeur ou à l'eau 10-15 min et laissez-les égoutter. Coupez les feuilles de bricks en 2, faites de même avec les tranches de jambon. Poser sur chaque 1/2 feuille de brick 1/2 tranche de jambon.
Plier la feuille de façon à faire un grand rectangle. Déposer 3 asperges et rouler de manière à obtenir un cigare. Maintenir avec un pic en bois ou coller au blanc d'œuf. Faire dorer à la poêle dans un peu d'huile ou au four à 220°C (thermostat 7-8) en ayant préalablement badigeonné d'huile.